Année scolaire 1997-1998

Français 30 Bulletin d'information

Programme des examens en vue du diplôme

440.076
B87
1997/
1998
CDPCOLSP

Priorité aux élèves!
Student Evaluation

Alberta
EDUCATION

EX LIBRIS
UNIVERSITATIS
ALBERTENSIS

Ce document est principalement destiné au(x) :

Élèves	√
Enseignants	√ *de Français 30*
Administrateurs	√
Parents	
Grand public	
Autres	

Diffusion : • les directeurs généraux • les directeurs d'école et les enseignants • Alberta Teachers' Association • Alberta Education • le grand public, sur demande.

Dans le présent bulletin, le générique masculin est utilisé sans aucune discrimination et uniquement dans le but d'alléger le texte.

Droits de reproduction 1997, la Couronne du chef de l'Alberta, représentée par le ministre de l'Éducation, Alberta Education, Student Evaluation Branch, 11160 Jasper Avenue, Edmonton, Alberta, T5K 0L2. Tous droits réservés. On peut se procurer des exemplaires supplémentaires en s'adressant à la Student Evaluation Branch, 403-427-0010. En Alberta, vous pouvez téléphoner sans frais en composant le 310-0000.

***Les éducateurs de l'Alberta** peuvent reproduire ce document **à des fins éducatives**.*

On peut trouver ce document sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Table des matières

Page 1 ***But du bulletin***

Page 2 ***Dates importantes pendant l'année scolaire 1997–1998***

Dates d'administration de l'examen de Français 30 en vue du diplôme
Notation de l'examen

Page 3 ***Renseignements importants***

Administrations supplémentaires des examens en vue du diplôme
Information supplémentaire pour la Partie A : Production écrite
Examens à l'ordinateur
Nouvelle notation de l'examen à la demande de l'élève
Nouvelle présentation à l'examen à la demande de l'élève
Enfants nécessitant des services de protection
Le plagiat
Renseignements pour les correcteurs
Conception et élaboration des examens
Ateliers et rencontres

Page 7 ***Documents de référence***

Guide pour les élèves
Échantillons du travail écrit des élèves
Rapports des examinateurs
Rapports destinés aux écoles et aux conseils scolaires
Rapports annuels
General Information Bulletin
Examens antérieurs

Page 10 ***Description de l'examen***

Page 10 ***Partie A : Production écrite***

Description
Plan d'ensemble
Exemple de page de directives
Exemples de sujets de rédaction et critères de notation
Suggestions à l'intention des élèves

Page 28 ***Partie B : Compréhension écrite (choix multiple)***

Description
Plan d'ensemble
Textes et questions types
Suggestions à l'intention des élèves

Page 32 ***Standards en Français 30***

Objectifs du cours
Standards

Page 34 ***Crédits***

Bibliothèque Saint-Jean
University of Alberta

But du bulletin

Ce bulletin fournit aux élèves et aux enseignants des renseignements sur les examens de Français 30 en vue du diplôme prévus pour l'année scolaire 1997–1998. Il sera mis à jour en septembre 1998.

Nous encourageons les enseignants à faire connaître le contenu de ce bulletin à leurs élèves, en particulier les sections *Renseignements importants* et *Suggestions à l'intention des élèves*, ainsi que les critères de notation.

Ce bulletin comprend

- la description des examens de Français 30 en vue du diplôme qui seront administrés en janvier, juin et août 1998
- les objectifs évalués
- les plans d'ensemble de la partie *Production écrite* et de la partie *Compréhension écrite (choix multiple)*
- les critères de notation qui guideront les correcteurs dans la notation des examens en 1998
- des suggestions à l'intention des élèves qui passent l'examen
- la description du standard acceptable et du standard d'excellence

Le document *Priorité aux élèves, Guide pour les élèves qui se préparent pour l'examen de Français 30 en vue du diplôme* contient des renseignements importants que vous pouvez communiquer à vos élèves.

Les enseignants peuvent aussi se reporter au document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program (1997–1998)* qui fournit de plus amples renseignements sur l'administration des examens en vue du diplôme pendant l'année scolaire 1997–1998.

Le présent bulletin, le document *Priorité aux élèves* et le document *General Information Bulletin* sont envoyés à tous les directeurs d'école secondaire—2e cycle de l'Alberta et sont également mis à votre disposition sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Prière d'adresser vos questions ou vos commentaires à propos de ce bulletin à :

Elana J. Scraba, Assistant Director
Humanities Diploma Examinations
Courrier électronique :
escraba@edc.gov.ab.ca

Lise Nicholson ou Gérard Lavigne
Responsables de l'examen de Français 30
Courrier électronique :
glavigne@edc.gov.ab.ca

Student Evaluation Branch
Alberta Education
Devonian Building, West Tower
11160 Jasper Avenue
Edmonton, AB T5K 0L2

Téléphone: 403-427-0010
Télécopieur : 403-422-4200

Pour téléphoner sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composez le 310-0000.

Dates importantes pendant l'année scolaire 1997-1998

Dates d'administration de l'examen de Français 30 en vue du diplôme

La Partie A de l'examen est conçue pour être faite en deux heures et demie. Cependant, les élèves auront trois heures pour faire la Partie A. La Partie B de l'examen est conçue pour être faite en deux heures. Cependant, les élèves auront deux heures et demie pour faire la Partie B. Les examinateurs doivent être disponibles pour toute la période de temps permise.

Date	*Heure*	*Examen*
Jeudi, 22 janvier	9 h–11 h 30	Partie A : Production écrite
Mardi, 27 janvier	13 h–15 h	Partie B : Compréhension écrite (choix multiple)
Vendredi, 19 juin	9 h–11 h 30	Partie A : Production écrite
Lundi, 22 juin	13 h–15 h	Partie B : Compréhension écrite (choix multiple)
Vendredi, 14 août	9 h–11 h 30	Partie A : Production écrite
	13 h–15 h	Partie B : Compréhension écrite (choix multiple)

Veuillez consulter le document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program*, pour le calendrier complet des examens en vue du diplôme pour toutes les matières.

Notation de l'examen

La notation de l'examen aura lieu peu après la date d'administration.

Au début de septembre, la Student Evaluation Branch envoie une lettre aux directeurs généraux leur demandant de recommander des correcteurs. Cette lettre contient aussi les dates de notation de l'examen.

Avant chaque session de notation, le personnel de la Student Evaluation Branch communiquera avec les correcteurs recommandés pour confirmer leur participation, les dates et les heures précises de la session de notation.

Renseignements importants

Administrations supplémentaires des examens en vue du diplôme

Pour satisfaire aux besoins des élèves d'une manière plus efficace, Alberta Education est en train d'augmenter le nombre d'administrations des examens en vue du diplôme. Pour l'année scolaire 1997–1998, voici les examens en vue du diplôme qui seront administrés en novembre et en avril, en plus des examens déjà offerts en janvier, juin et août.

Mardi, 4 novembre 1997	9 h–11 h 30	English 30 Part A English 33 Part A
Mercredi, 5 novembre 1997	9 h–11 h	English 30 Part B English 33 Part B
	13 h–15 h 30	Chimie 30
Jeudi, 6 novembre1997	9 h–11 h 30	Mathématiques 30 Mathématiques 33
Lundi, 20 avril 1998	9 h–11 h 30	Études sociales 30 Études sociales 33
	13 h–15 h 30	Physique 30
Mardi, 21 avril 1998	9 h–11 h 30	Biologie 30

Les examens de novembre et d'avril seront accessibles seulement aux élèves qui auront des notes attribuées par leur école pour le cours en question et à des personnes ayant le statut d'étudiant adulte.

Tous les élèves doivent s'inscrire à l'avance pour passer des examens en vue du diplôme en novembre et en avril. Les élèves qui ne se seront pas inscrits à l'avance ne seront pas admis. Les élèves doivent contacter le directeur de leur école pour obtenir des formulaires d'inscription et pour apprendre l'adresse du centre d'examens le plus proche. Les dates limites pour les examens de novembre et d'avril sont respectivement le 10 octobre 1997 et le 26 mars 1998.

Information supplémentaire pour la Partie A : Production écrite

Lors de la *Partie A : Production écrite* de l'examen de Français 30 en vue du diplôme de 1998, les élèves auront la permission d'utiliser des versions imprimées ou électroniques des œuvres de référence suivantes :

- dictionnaire français
- dictionnaire bilingue
- dictionnaire de synonymes
- thésaurus
- dictionnaire de verbes

Examens à l'ordinateur

Les élèves qui ont l'habitude d'utiliser le traitement de texte pourront choisir de taper leur dissertation à l'ordinateur pourvu que les écoles se conforment aux directives énoncées dans le document révisé (1997–1998) *Interim Policy for Writing Diploma Examinations on Computers, July 1997*. Les élèves qui se servent du traitement de texte ont la permission de se servir des «outils» standard de traitement de texte (ex : le contrôle orthographique) compris dans le logiciel de l'école. Veuillez vous référer à la page 15 pour un exemple de nouvelle page de directives. La politique relative à l'utilisation du traitement de texte figure en entier dans le document intitulé *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program* (1997–1998). **Veuillez noter qu'il s'agit d'une politique révisée pour l'année scolaire 1997–1998, qui remplace toute autre version antérieure.**

Nouvelle notation de l'examen à la demande de l'élève

Les élèves pourront demander que leurs examens en vue du diplôme fassent l'objet d'une nouvelle notation. Avant de faire cette demande, les élèves devraient consulter le *Diploma Examination Results Statement* pour apprendre la répartition de leurs notes. La note reçue aux questions à correction mécanographique ne changera probablement pas à la suite d'une nouvelle notation, mais la note aux questions à réponse écrite pourrait changer quelque peu. Les élèves devraient se rappeler que la note reçue lors de la nouvelle notation sera leur note finale, qu'elle soit *supérieure* ou *inférieure* à la note originale.

Les élèves qui décident de demander une nouvelle notation doivent s'assurer que leur demande soit reçue avant la date limite mentionnée dans l'énoncé des résultats. Les frais à payer pour une nouvelle notation se montent à 26,75 $, y compris la TPS. Si la nouvelle notation donne lieu à une note supérieure de 5 % ou plus à la note originale, les frais de recomptage seront remboursés à l'élève.

Nouvelle présentation à l'examen à la demande de l'élève

Les élèves pourront passer de nouveau un examen en vue du diplôme lors de n'importe quelle des sessions régulières d'examens. Les frais pour passer de nouveau chaque examen se montent à 26,75 $, y compris la TPS. Veuillez noter que ces frais s'appliquent autant aux élèves qui suivent le cours à nouveau qu'à ceux qui choisissent de se présenter à l'examen seulement. Les élèves devront s'adresser à la Student Evaluation Branch avant les dates ci-dessous pour pouvoir passer les examens en vue du diplôme.

Session d'examen	**Date limite de la demande de nouvelle présentation à l'examen**
Janvier 1998	14 novembre 1997
Juin 1998	29 avril 1998

(Pour de plus amples renseignements, prière de se reporter au *General Information Bulletin.*)

Enfants nécessitant des services de protection

Si un élève âgé de moins de 18 ans indique dans ses réponses qu'il est victime de mauvais traitements physiques ou sexuels, les correc-teurs sont obligés *par la loi* de remettre sa copie aux Services sociaux. Les Services sociaux doivent examiner les situations qui suggèrent que certains enfants pourraient avoir besoin de protection.

Le plagiat

Les exemples de réponses qui figurent dans le document *Échantillons du travail écrit des élèves* sont donnés seulement dans des buts éducatifs. Si un élève mémorise des parties de ces réponses ou n'importe quel autre exemple de dissertation et qu'il les utilise dans la Partie A, il se rendra coupable de plagiat et de violation du règlement.

Renseignements pour les correcteurs

La *Partie A : Production écrite* sera notée par des enseignants de Français 30 choisis parmi ceux qui auront été recommandés à la Student Evaluation Branch par leur directeur général.

Qualifications professionnelles

Pour être recommandés comme correcteurs, les enseignants doivent avoir enseigné le cours de Français 30 pendant deux années ou plus (ou quatre semestres), enseigner cette matière pendant l'année en cours et détenir un brevet professionnel d'enseignement permanent.

Dates de recommandation

Les enseignants qui souhaitent être recommandés comme correcteurs doivent contacter leur directeur général avant les dates suivantes :

Session d'examen	Contacter le directeur général avant
Janvier 1998	le 1er octobre 1997
Juin & Août 1998	le 1er mars 1998

Les correcteurs pour les sessions d'examen de novembre et d'avril seront choisis parmi les noms recommandés par les directeurs généraux.

Critères de sélection

Le nombre d'enseignants recommandés par les directeurs généraux dépasse celui dont la Student Evaluation Branch a besoin pour chaque session de notation. Les enseignants sont sélectionnés comme correcteurs pour une session de notation selon les critères suivants :

- l'expérience comme correcteur (généralement, on donne la priorité aux correcteurs débutants)
- la représentation régionale (par zones, conseils scolaires et écoles)
- la représentation proportionnelle (environ un correcteur pour 80 élèves)
- l'équilibre hommes/femmes
- les habiletés démontrées auparavant

Conception et élaboration des examens

Les enseignants choisis parmi ceux recommandés par les directeurs généraux participent à deux stades importants du processus de conception et d'élaboration des examens, à savoir la rédaction de questions et les tests expérimentaux. Les comités de rédaction de questions se réunissent tout au long de l'année scolaire pour rédiger des questions qui, par la suite, feront partie des examens en vue du diplôme. Les tests expérimentaux, qui sont administrés vers la fin de chaque semestre, donnent aux élèves et aux enseignants l'occasion de se familiariser avec le genre de questions qu'ils retrouveront dans les examens en vue du diplôme.

Ateliers et rencontres

Lors des congrès des enseignants de l'ATA et du congrès annuel du Conseil français, le personnel de la Student Evaluation Branch sera disponible pour organiser des ateliers ou des discussions au sujet des examens en vue du diplôme, de l'interprétation des résultats à ces examens ou d'autres questions relatives aux examens. Pour des renseignements ou pour réserver d'avance les services des conférenciers, prière de s'adresser à Elana Scraba au 403-427-0010. Pour téléphoner sans frais de l'extérieur d'Edmonton, composer le 310-0000.

Documents de référence

Guide pour les élèves

Dans chaque école secondaire 2e cycle, les élèves auront à leur disposition un document intitulé *Priorité aux élèves, Guide pour les élèves qui se préparent pour l'examen de Français 30 en vue du diplôme.* Ce document, qui sera également mis à votre disposition sur Internet au http://ednet.edc.gov.ab.ca, comprend des suggestions pour les élèves relatives à leur préparation en vue de l'examen et à la façon de répondre aux questions de l'examen. La Student Evaluation Branch recommande aux élèves et aux enseignants de passer en revue ce document au début de l'année scolaire pour pouvoir mieux se préparer en vue de l'examen de Français 30 en vue du diplôme. Ce document sera également utile aux parents.

Échantillons du travail écrit des élèves

Le document intitulé *Échantillons du travail écrit des élèves—Français 30* le plus récent (1995) peut être utilisé par les enseignants en salle de classe pour illustrer les standards provinciaux en Français 30. Ce document inclut :

- les critères de notation et des exemples de productions écrites des années 1991 à 1994.

On peut obtenir des exemplaires de ce document en s'adressant à Gérard Lavigne au 427-0010, télécopieur : 422-4200 / 422-3206. On peut téléphoner sans frais de l'extérieur d'Edmonton en composant le 310-0000.

Rapports des examinateurs

Après la session de janvier et celle de juin, la Student Evaluation Branch envoie des exemplaires du *Rapport des examinateurs* à toutes les écoles secondaires 2e cycle en Alberta. À ce moment-là, ce rapport est aussi mis à la disposition du public sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

Le *Rapport des examinateurs* comprend :

- les résultats d'examen au niveau de la province
- les commentaires des examinateurs sur le rendement des élèves dans la Partie A et la Partie B de l'examen
- un plan d'ensemble détaillé de la Partie B et la classification de toutes les questions à choix multiple selon les catégories de notation
- la clé de correction et le niveau de difficulté pour chaque question à choix multiple de la Partie B
- des exemples de questions d'examen suivis de commentaires

Ce rapport fournit des renseignements importants pour les enseignants qui veulent interpréter les résultats des élèves de leur école, par rapport aux résultats provinciaux, comme moyen continu d'évaluation de leurs programmes. Ce rapport n'est pas préparé suite à l'administration d'un examen qui demeure en sécurité et qui sera réadministré plus tard.

Rapports destinés aux écoles et aux conseils scolaires

Après la session de janvier et celle de juin, on met à la disposition des écoles et des conseils scolaires des rapports statistiques portant sur le rendement des élèves de chaque école et conseil scolaire. Ces rapports sont accessibles par l'entremise du réseau commuté *(Dial-In Facility), Education Information Exchange*. Ces rapports contiennent des renseignements détaillés sur le rendement des élèves de chaque école et conseil scolaire aux examens en vue du diplôme. Ces données peuvent aider les enseignants à réfléchir aux domaines du programme où leurs élèves ont réussi et aux domaines où le rendement de leurs élèves a été faible.

Rapports annuels

Chaque année, la Student Evaluation Branch produit un rapport intitulé *Annual Report, Diploma Examinations Program*. Ce rapport contient des renseignements sur les résultats obtenus par tous les élèves qui ont passé des examens en vue du diplôme pendant l'année scolaire précédente. Il comprend aussi des études spéciales sur des thèmes d'intérêt.

Chacune de ces études intéressera les enseignants qui désirent interpréter les résultats de leurs élèves aux examens en vue du diplôme.

Programme des examens en vue du diplôme

Année	Sujet des études
1989–90	Comparaison du rendement atteint dans divers cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1990–91	Différentes voies menant à la réussite aux cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1991–92	Taux de participation aux cours faisant l'objet d'un examen en vue du diplôme
1992–93	Application des règles d'usage de la langue
1993–94	Taux de participation au fil des ans
1994–95	Diminution du nombre d'élèves inscrits en 12e année—évaluation préliminaire
1995–96	Différences de rendement chez les filles et les garçons à l'examen d'Études sociales 30 en vue du diplôme—Juin 1996

Le rapport annuel pour l'année scolaire 1995–1996 est mis à votre disposition sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca.

General Information Bulletin

Chaque année, en septembre, la Student Evaluation Branch envoie des exemplaires du *General Information Bulletin, Diploma Examinations Program* à tous les directeurs généraux et directeurs d'école secondaire 2e cycle et le poste aussi sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca. Ce bulletin comprend des renseignements, des dates, des politiques et le règlement ayant trait à l'administration de tous les examens en vue du diplôme pour l'année scolaire en cours.

Les enseignants et les élèves qui ont des questions concernant les conditions d'administration de parties des examens, les détails de la politique relative aux ordinateurs, les dispositions spéciales visant les élèves qui présentent des difficultés d'apprentissage et/ou des incapacités physiques et qui veulent passer les examens en vue du diplôme, les dates d'administration des examens, et les définitions des étudiants adultes, devraient consulter ce bulletin.

Examens antérieurs

Les examens antérieurs de Français 30 en vue du diplôme de janvier et de juin sont disponibles sur Internet, sur le site Web de Alberta Education au http://ednet.edc.gov.ab.ca. On peut également acheter ces examens (au coût de 2,75 $ + TPS) au :

Learning Resources Distributing Centre,
12360-142 Street, Edmonton, AB T5L 4X9
Téléphone : 403-427-5775 (sans frais 310-0000)
Télécopieur : 403-422-9750

Les enseignants et les élèves devraient faire attention s'ils consultent des examens qui ont été administrés il y a plus de quatre ans.

Description de l'examen

L'examen de Français 30 est semblable à l'examen de *English 30* quant à la longueur, à la présentation et à la difficulté; toutefois, ce ***n'est pas*** une traduction de l'examen de *English 30*. Les enseignants et les responsables de l'examen à la Student Evaluation Branch ont préparé l'examen de Français 30 à partir du *Programme d'études—Français 10–20–30, 1989*.

L'examen de Français 30 est basé sur les objectifs et les concepts tirés du *Programme d'études—Français 10–20–30, 1989* qui sont mesurables dans le cadre d'un examen. Le plan d'ensemble de l'examen et les guides de notation suivent de très près le programme d'études. Toutes les questions et les sujets de rédaction sont préparés par des comités d'enseignants et par les responsables de l'examen.

L'examen de Français 30 comporte deux parties : *Partie A : Production écrite* et *Partie B : Compréhension écrite (choix multiple)*. Chaque partie vaut 50 % de la note totale de l'examen.

Dans la partie *Production écrite,* on demandera aux élèves de rédiger **deux** compositions complètes et cohérentes à partir d'un passage littéraire donné qui sera relié au contenu du programme de Français 30.

En 1998, la partie *Compréhension écrite* continuera de comporter des questions à choix multiple récemment élaborées. Ces questions, mises à l'essai dans quelques écoles, viseront à vérifier les connaissances et les habiletés des élèves en Français 30.

Partie A : Production écrite

Description

La *Partie A : Production écrite*, valant 50 % de la note totale obtenue à l'examen, comporte deux sections reliées du point de vue thématique :

- **un sujet à traiter à partir d'expériences personnelles**
- **un sujet qui fait appel aux connaissances littéraires de l'élève**

La *Partie A : Production écrite* présente un passage littéraire—prose ou poésie—qui est un point de départ thématique pour les deux sujets de rédaction. La durée de la Partie A est de trois heures.

Références permises

Les élèves pourront utiliser des versions imprimées ou électroniques des œuvres de référence suivantes :
- dictionnaire français
- dictionnaire bilingue
- dictionnaire de synonymes
- thésaurus
- dictionnaire de verbes

Premier sujet : Réponse à caractère expressif à un passage littéraire

Dans le Premier sujet, on demande aux élèves de réagir à un passage littéraire donné à l'examen dans le contexte d'un thème donné. Il donne aux élèves l'occasion de dialoguer avec un passage littéraire de façon personnelle et directe. La réponse doit être centrée sur la manière dont les idées et les impressions des élèves concernant le sujet proposé sont appuyées par des détails du passage littéraire donné. Les élèves peuvent renforcer l'effet des détails d'appui en les associant à leur expérience personnelle, mais la réponse doit être clairement centrée sur le texte donné.

Le Premier sujet est conçu pour :

- préparer la réflexion de l'élève en vue du deuxième sujet servant ainsi de déclencheur;
- renforcer le but et l'effet de l'utilisation du détail par l'élève dans la communication des idées et des impressions;
- préparer la voie pour la *Partie B : Compréhension écrite* de l'examen en offrant aux élèves la chance de communiquer **leur** réaction aux idées d'un texte donné.

Voir les pages 16 et 17 pour un exemple de Premier sujet.

Durée suggérée :	50 minutes
Forme :	Les élèves sont tenus de développer suffisamment leurs idées pour que leur composition écrite reflète les exigences du Premier sujet.
Valeur :	20 % de la note totale de l'examen (40 % de la note donnée pour la Partie A)
Notation :	Le Premier sujet est noté pour le **Traitement du sujet**, et l'**Habileté à écrire**. Ces catégories de notation contribuent à la note totale de l'examen comme suit : Traitement du sujet 12,5 % Habileté à écrire 7,5 %

Voir les pages 18 et 19 pour les critères de notation.

Deuxième sujet : Sujet littéraire

Exigences

Dans le Deuxième sujet, on demande aux élèves de faire une composition sur un sujet qui leur est donné à l'examen. Il faut que les élèves développent leurs idées en se reportant à une **ou** à plusieurs œuvres littéraires qu'ils ont étudiées dans leurs cours de français depuis la dixième année. Les élèves sont tenus de montrer qu'ils comprennent les idées exposées dans l'œuvre littéraire de leur choix en établissant un rapport entre ces idées et le sujet donné à l'examen. Pour souligner l'importance d'une composition bien planifiée, il y a une page où l'élève peut faire son plan et écrire son (ses) idée(s) directrice(s). (Voir page 21)

Œuvres littéraires étudiées

En développant leurs idées, les élèves doivent se référer aux œuvres qui reflètent les exigences du programme de Français 12e année. Les compositions qui font référence seulement au passage littéraire donné à l'examen reçoivent la note «Insuffisant».

Voir les pages 20 et 21 pour un exemple de Deuxième sujet.

Durée suggérée : 90 à 100 minutes

Forme : Les élèves sont tenus d'écrire des compositions bien réfléchies et élaborées. Les compositions trop courtes pour être évaluées ou qui se réfèrent seulement au passage littéraire présenté dans l'examen recevront la note «Insuffisant». (Voir p. 22)

Valeur : 30 % de la note totale de l'examen
(60 % de la note donnée pour la Partie A)

Notation : Le Deuxième sujet est noté pour **le Traitement du sujet**, **l'Organisation, le Style/la Syntaxe** et **le Respect des règles de la langue**. Ces catégories de notation contribuent à la note totale de l'examen comme suit :

Traitement du sujet	12,5 %
Organisation	7,5 %
Style/Syntaxe	5,0 %
Respect des règles de la langue	5,0 %

Voir les pages 22 à 25 pour les critères de notation.

Plan d'ensemble

Le plan d'ensemble qui suit donne une présentation générale de la *Partie A : Production écrite* et illustre les rapports qui existent entre le contenu et la notation des sujets de rédaction d'une part, et les concepts tirés du *Programme d'études—Français 10-20-30, 1989* d'autre part. Le plan d'ensemble présente les catégories de notation, les critères de notation et le pourcentage que chaque partie de l'examen vaut par rapport à la note totale.

Ces renseignements sont donnés plus en détail dans le *Rapport des examinateurs—Français 30.*

Plan d'ensemble
Français 30 – Examen en vue du diplôme
Partie A : Production écrite

	Catégories de notation (Critères de notation)	Rapport avec les spécifications du programme*	Description des sujets de rédaction	Proportion de la note totale: par catégorie pour le rapport	Proportion de la note totale: par sujet de rédaction
Premier sujet de rédaction	**Traitement du sujet**** Les élèves doivent réagir aux idées présentées dans un passage littéraire en établissant un rapport entre leur propre expérience et les détails fournis par l'auteur.	Concepts [1.1, 1.2, 1.3, 1.4]	On demande aux élèves de s'inspirer de leur expérience personnelle ou d'autres sources pour présenter une opinion, exprimer une réaction ou traiter d'une information liée au sujet donné à l'examen. On leur demande aussi d'adapter leur emploi de la langue et les détails fournis dans le passage littéraire pour bien communiquer leur message à leur public cible.	12,5 %	20 %
	Habileté à écrire Les élèves doivent s'exprimer par écrit clairement et correctement pour se faire comprendre.	Concepts [2], [3]		7,5 %	
Deuxième sujet de rédaction	**Traitement du sujet**** Les élèves doivent identifier le message des œuvres littéraires; réagir de façon critique à ces œuvres, à la structure et au style littéraire; interpréter des expériences et des valeurs universelles de la nature humaine. Les élèves doivent aussi développer leurs idées pour faire ressortir le rapport entre le sujet donné, le passage littéraire présenté à l'examen et leurs connaissances des œuvres littéraires étudiées dans leurs cours de français au secondaire.	Concepts [1], [2], [3]	On donne aux élèves un sujet relié au passage littéraire qui leur est présenté à l'examen. On leur demande de se reporter à une ou à plusieurs œuvres littéraires étudiées dans leurs cours de français, tout en leur laissant la liberté de choisir la méthode et le style de présentation, ainsi que les détails à fournir (exemples et illustrations). Les élèves sont tenus de s'exprimer clairement et correctement, en n'oubliant pas leur public cible.	12,5 %	30 %
	Organisation Les élèves doivent développer leur idée directrice de façon cohérente et unifiée en choisissant une forme appropriée d'organisation.	Concepts [1.1, 1.2, 1.3, 1.4]		7,5 %	
	Style/Syntaxe Les élèves doivent choisir un vocabulaire et une syntaxe qui communiquent leurs idées de façon précise, claire et efficace.	Concepts [2]		5,0 %	
	Respect des règles de la langue Les élèves doivent respecter les règles de grammaire, de ponctuation et d'orthographe.	Concepts [3]		5,0 %	
Proportion de la note totale de l'examen				50 %	50 %

*Dans le *Programme d'études—Français 10–20–30, 1989*.
Plusieurs concepts présentés dans les spécifications du Programme d'études de Français 30 sont reflétés dans la catégorie pour le rapport **TRAITEMENT DU SUJET dans chaque sujet de rédaction. Étant donné que les sujets de rédaction ont comme point de départ des passages littéraires, en écrivant sa rédaction pour la *Partie A : Production écrite*, l'élève a l'occasion de réagir à un passage littéraire qui comporte des concepts évalués aussi dans la *Partie B : Compréhension écrite*.

Exemple de page de directives

Français 30

Partie A : Production écrite

Examen en vue du diplôme
12e année

Description

La Partie A : Production écrite vaut 50 % de la note totale de l'examen et comporte **deux** rédactions.

- **Premier sujet de rédaction :**

  Durée suggérée
  45 minutes

  Valeur
  40 % de la note totale accordée pour la Partie A

  . . . *Page* ☐

- **Deuxième sujet de rédaction :**

  Durée suggérée
  1 h 45

  Valeur
  60 % de la note totale accordée pour la Partie A

  . . . *Page* ☐

Durée : Deux heures et demie. Les élèves qui en ont besoin peuvent prendre une demi-heure de plus pour terminer l'examen.

Directives

- **Lisez tout l'examen avant de commencer à écrire.**
- Faites les **deux** rédactions.
- Dans ce livret d'examen, il y a des pages prévues pour votre plan et vos idées, ainsi que pour le brouillon et le propre de vos rédactions.
- Écrivez le propre à l'encre bleue ou noire.
- Vous pouvez utiliser des versions imprimées ou électroniques des œuvres de référence suivantes :
  – dictionnaire français
  – dictionnaire bilingue
  – dictionnaire de synonymes
  – thésaurus
  – dictionnaire de verbes
- Prévoyez judicieusement l'emploi de votre temps.

Directives pour les élèves qui utilisent le traitement de texte

- Utilisez des caractères de taille 12 ou plus tels que Times, New York ou Courier. Votre copie propre doit être à double interligne.
- Agrafez votre copie propre imprimée à la page indiquée dans ce livret. Remettez tout votre travail à l'examinateur.
- Indiquez dans l'espace fourni au dos du livret, que vous y avez joint des pages imprimées.
- **Faites des changements directement sur votre copie propre**.
- **N'écrivez votre nom nulle part dans le livret d'examen.**

Exemples de sujets de rédaction et critères de notation

Exemple de Premier sujet : Réponse à caractère expressif à un passage littéraire

Directives

1. Lisez attentivement le texte «Les oies sauvages» et réfléchissez-y bien avant d'écrire vos deux compositions.

2. Lisez le Premier sujet : Réponse à caractère expressif et le Deuxième sujet : Sujet littéraire, avant de commencer à écrire.

LES OIES SAUVAGES
tiré du roman *Doux-amers*

Après le déjeuner, dès le printemps et jusqu'aux neiges, nous allions faire une promenade en forêt. Nous en connaissions plusieurs, mais nous avions notre préférée. C'était une forêt de pins si serrés que leurs branches basses étaient mortes, faute de lumière. [. . .] Nous allions jusqu'à la clairière. Les pins qui la bordaient étaient énormes et verts, ceux-là, jusqu'au sol. Tout autour il en poussait de petits, parfois pas plus hauts que le doigt, touchants d'enfance et de fragilité.

Un jour que nous approchions de la clairière, un bruit lointain qui ne ressemblait à rien de ce que je connaissais, un bruit grêle et ample à la fois, et qui allait s'amplifiant chaque seconde, jusqu'à ce que je me rende compte qu'il venait du ciel, m'immobilisa.

—Qu'est-ce que c'est, Gabrielle?

Elle courait à la clairière. Je la suivais en répétant ma question. Sans cesser de courir, elle me cria :

—Les oies, les oies sauvages!

Elles arrivaient, innombrables, en clamant[1] sans arrêt, comme si elles avaient eu besoin de ce bruit pour soutenir leur courage. Quand elles furent plus près, je vis qu'elles n'étaient pas en groupe confus, comme je l'avais d'abord cru, mais qu'elles volaient en un ordre rigide dont elles ne s'écartaient que pour se remplacer à tour de rôle, en tête de ligne.

Il arriva, soudain, qu'une des leurs se laissa distancer. Elle allait, comme à la dérive, en marge de la longue file, et l'écart s'accroissait vite.

—Tu vas voir, me souffla Gabrielle.

Et je vis : trois ou quatre oiseaux se séparèrent du groupe, vinrent entourer la traînarde et la ramenèrent, je ne sais au moyen de quelle force, avec les autres. Une exaltation au bord des larmes m'envahit. J'avais le sentiment d'avoir fait irruption au milieu d'une sorte de mystère.

Deux fois encore, des groupes nouveaux passèrent. L'un d'eux s'effilocha lamentablement au passage d'un avion. Après quelques minutes de flottement, il se reforma et reprit la route. Un quatrième passa si loin que nous l'entendions sans le voir. Et chaque fois, j'avais la gorge nouée devant ce phénomène inexplicable, ce courage, cet entêtement. Cet inéluctable[2] aussi, qui me faisait le comparer à l'amour.

Claire Martin
écrivaine canadienne-française
née à Québec, 1914

[1]clamant—poussant des cris
[2]inéluctable—qui ne peut pas être évité

Premier sujet : Réponse à caractère expressif à un passage littéraire

L'extrait «Les oies sauvages» de Claire Martin illustre entre autres l'esprit de solidarité, d'unité dont ces oiseaux migrateurs doivent faire preuve afin d'arriver à destination.

Vous avez sûrement, à un moment donné, pris conscience de l'importance de la solidarité dans la vie. Rédigez une composition en décrivant une situation vécue par vous ou par d'autres où, à votre avis, la solidarité a joué ou aurait dû jouer un grand rôle.

PLAN/IDÉES

Critères de notation pour 1998

Premier sujet : Réponse à caractère expressif à un passage littéraire

Traitement du sujet (spécifications du programme [1.1, 1.2, 1.3, 1.4])

En notant **le traitement du sujet,** le correcteur devra considérer

- la qualité des idées directrices par rapport au sujet donné
- ce qui contribue à la clarté du développement du sujet (exemples, détails, preuves, anecdotes, descriptions, etc.)
- le rapport établi entre le but que l'élève s'est fixé et le sujet donné

5 **Supérieur** : Les idées sont perspicaces et approfondies. Les détails à l'appui sont précis, soigneusement choisis ou font preuve d'imagination. Le but fixé est adroitement atteint et a rapport au sujet donné.

4 **Compétent** : Les idées exprimées sont réfléchies et claires. Les détails à l'appui sont pertinents et significatifs. Le but fixé est clairement atteint et a rapport au sujet donné.

3 **Satisfaisant** : Les idées exprimées sont directes et claires. Les détails à l'appui sont appropriés mais généraux. Le but fixé est atteint et a rapport au sujet donné.

2 **Limité** : Les idées exprimées sont superficielles et peu développées. Les détails à l'appui sont vagues, peu nombreux, répétitifs. Le but fixé n'est pas vraiment atteint ou il n'a aucun rapport avec le sujet donné.

1 **Faible** : Les idées exprimées sont rudimentaires, manquent de précision et sont peu développées. Les détails à l'appui sont rares, imprécis ou absents. Le but fixé est vague, n'est pas atteint ou il n'a aucun rapport avec le sujet donné.

INS **Insuffisant** : Le correcteur ne discerne aucun signe d'effort de la part de l'élève pour traiter le sujet donné **ou** le texte est si bref qu'il n'est pas possible d'évaluer le traitement du sujet.

Premier sujet : Réponse à caractère expressif à un passage littéraire

Habileté à écrire (spécifications du programme [2, 3])

En notant **l'habileté à écrire**, le correcteur devra considérer la cohérence, l'effet créé par le ton, le style, la syntaxe et le vocabulaire, et dans quelle mesure l'élève respecte les règles de la langue.

5 **Supérieur** : Le style est recherché et coulant. Le texte est cohérent du début à la fin. La syntaxe est bonne et variée. Le choix du vocabulaire est approprié et juste. Les rares fautes présentes sont typiques d'une première ébauche et ne nuisent ni à la clarté ni à la qualité de la communication.

4 **Compétent** : Le style est clair et dans l'ensemble coulant. Le texte est cohérent. La syntaxe est bonne et bien employée. Le choix du vocabulaire est approprié et précis. Les quelques fautes ne nuisent pas à la clarté de la communication.

3 **Satisfaisant** : Le style est clair. Le texte est généralement cohérent. La syntaxe est généralement ordinaire. Le choix du vocabulaire est approprié mais il révèle une tendance à la généralité plutôt qu'à la précision. Malgré des erreurs mineures, l'élève respecte les règles de la langue.

2 **Limité** : Le style peut manquer de clarté ou d'à-propos, ou les deux. Le texte est parfois cohérent. La syntaxe est simple ou souvent gauche, ou les deux. Le vocabulaire est inapproprié, beaucoup trop général ou imprécis. Les nombreuses fautes présentes indiquent que l'élève ne maîtrise pas les règles de la langue.

1 **Faible** : Le style manque fréquemment de clarté et n'est pas coulant. Le texte est incohérent. La syntaxe est confuse et fautive. Le choix du vocabulaire est simple et fréquemment inexact. Les nombreuses fautes présentes empêchent/gênent la communication.

Note : La réaction de l'élève à un passage littéraire sera évaluée dans le contexte de la suggestion de Louise Rosenblatt.[1] Le correcteur prendra en considération la quantité de preuves qui attestent que l'élève a suffisamment lu et réfléchi là-dessus et non s'il a des réflexions d'adulte ou si sa réaction au passage littéraire est la réaction «correcte» d'un adulte.

---

[1]Rosenblatt, Louise, «The Reader's Contribution in the Literary Experience.» An interview with Lionel Wilson in *The English Quarterly 1* (Printemps, 1981) : 3–12.

Exemple de Deuxième sujet de rédaction

Deuxième sujet :
Sujet littéraire

Dans l'extrait «Les oies sauvages» de Claire Martin, le narrateur subit une vive émotion en observant la force innée et la détermination des oies pour assurer la cohésion de leur groupe, qu'un rien peut briser, jusqu'à destination. Tout comme les oies, les humains ont aussi chacun un rôle à jouer au sein de leur collectivité.

Choisissez une ou plusieurs œuvres littéraires que vous avez étudiées en français et qui illustrent comment les humains, par leur détermination, consciente ou instinctive, poursuivent et atteignent leurs buts. Donnez des exemples pertinents et précis de la façon dont le ou les personnages sélectionnés ont, par leur volonté, réussi à améliorer leur propre sort ou le sort de leur collectivité.

Suggestions pour la rédaction :

- **Choisissez** soigneusement votre œuvre ou vos œuvres. Vous devez choisir parmi les poèmes, les nouvelles, les pièces de théâtre, les romans, les autres œuvres littéraires ou les films que vous avez étudiés dans vos cours de français depuis la dixième année. Vous devez choisir des œuvres **autres** que le texte donné dans cet examen. Vous pouvez relier l'œuvre ou les œuvres choisies au texte donné dans cet examen.

- **Centrez** votre rédaction sur une idée directrice. Donnez seulement les détails qui illustrent votre idée directrice.

- **Organisez** bien votre rédaction afin d'exprimer vos idées de façon claire et cohérente.

- **Relisez** et **corrigez** votre travail.

Deuxième sujet :
Sujet littéraire —Exemple de sujet de rédaction (suite)

PLAN/IDÉES

Identifiez l'œuvre ou les œuvres que vous utiliserez. Énoncez l'idée directrice que vous exposerez dans votre composition.

Auteure(s) ou auteur(s) et titre(s)

_____

_____

_____

_____

Votre idée directrice ou vos idées directrices

_____

_____

_____

_____

Critères de notation pour 1998

Deuxième sujet : Sujet littéraire

Traitement du sujet (spécifications du programme [1], [2], [3])

En notant **le traitement du sujet**, le correcteur devra considérer
- la qualité de l'idée ou des idées directrices que l'élève développe
- la preuve, y compris les détails à l'appui, sélectionnée par l'élève pour soutenir et développer son idée ou ses idées directrices
- la mesure dans laquelle l'élève établit un rapport entre le sujet donné et l'œuvre ou les œuvres littéraires choisies

5 **Supérieur** : Des idées pénétrantes et réfléchies soutenues par des détails soigneusement choisis. Les interprétations littéraires sont perspicaces et défendables. L'œuvre ou les œuvres littéraires choisies sont appropriées au sujet.

4 **Compétent** : Des idées réfléchies soutenues par des détails appropriés **ou** des idées conventionnelles soutenues par des détails soigneusement choisis. Les interprétations littéraires sont solides et défendables. L'œuvre ou les œuvres littéraires choisies sont appropriées au sujet.

3 **Satisfaisant** : Des idées conventionnelles soutenues par des détails appropriés. Les interprétations littéraires sont défendables. L'œuvre ou les œuvres littéraires choisies sont appropriées au sujet.

2 **Limité** : Des idées limitées ou très générales sans assez de détails à l'appui **ou** accompagnées de détails inappropriés. L'œuvre ou les œuvres littéraires choisies sont contestables en ce qu'ils ne fournissent pas de détails significatifs; **ou** le choix de l'œuvre ou des œuvres littéraires est approprié au sujet, mais l'élève ne donne pas de détails significatifs.

1 **Faible** : Le sujet n'est pas développé à cause de la pauvreté des idées et du manque de détails à l'appui. Les interprétations littéraires ne sont pas toujours défendables. L'œuvre ou les œuvres littéraires choisies ne conviennent pas; **ou** le choix de l'œuvre ou des œuvres littéraires est approprié, mais l'élève fait preuve de peu de compréhension de ces œuvres ou du sujet donné.

INS **Insuffisant :**
- Si court qu'il est impossible d'évaluer le traitement du sujet

ou
- Aucune référence à des œuvres littéraires étudiées

ou
- Référence seulement au passage littéraire présenté dans l'examen

ou
- Aucun effort évident pour traiter le sujet

Critères de notation pour 1998 (suite)

Deuxième sujet : Sujet littéraire

Organisation (spécifications du programme [1.1], [1.2], [1.3], [1.4])

En notant **l'organisation**, le correcteur devra considérer dans quelle mesure dans sa production écrite, l'élève réussit à

- créer une introduction (entrée en matière)
- agencer et ordonner les idées, les événements et les détails
- préciser le sujet et le garder en perspective
- établir des liens entre les idées, les événements et les détails
- apporter une conclusion

5 **Supérieur** : L'introduction est solide et incite à poursuivre la lecture. L'agencement et l'ordre des idées, des événements et des détails témoignent d'un traitement réfléchi et efficace de cette dimension de l'organisation. Le sujet est maintenu en perspective et il y a cohérence dans l'ensemble du texte ainsi qu'à l'intérieur des parties. La conclusion est efficace et renforce l'unité du texte.

4 **Compétent** : L'introduction est claire et elle oriente la suite du texte. L'agencement et l'ordre des idées, des événements et des détails sont clairs. Le sujet est, de manière générale, gardé en perspective, et l'ensemble du texte et les parties sont généralement cohérents. La conclusion améliore l'unité du texte.

3 **Satisfaisant** : De manière générale, l'introduction oriente la suite du texte. L'agencement et l'ordre des idées, des événements et des détails sont clairs et reflètent un traitement mécanique de cette dimension de l'organisation. Le sujet est gardé en perspective et le texte est cohérent bien que ces deux éléments puissent présenter des lacunes par moments. La conclusion contribue à l'unité du texte dans une certaine mesure.

2 **Limité** : L'introduction n'oriente pas vraiment la suite du texte. L'agencement et l'ordre des idées, des événements et des détails sont discernables mais ils sont faibles ou non soutenus. La cohérence du texte est faible ou inégale. La conclusion, quoique présente, est trop faible pour donner de l'unité au texte, ou elle ne présente qu'un rapport vague avec l'introduction.

1 **Faible** : L'introduction, s'il y en a une, comporte un simple rappel de la tâche, sans plus. L'agencement et l'ordre des idées, des événements et des détails sont vagues ou difficiles à suivre. La cohérence interne est déficiente. La conclusion est absente ou sans rapport avec le texte.

Deuxième sujet : Sujet littéraire

Style/Syntaxe (spécifications du programme [2])

En notant **le Style/Syntaxe**, le correcteur devra considérer dans quelle mesure la production écrite de l'élève révèle un choix heureux

- du vocabulaire, y compris toute connotation, image, ou expression idiomatique
- de la syntaxe, y compris parallélisme, équilibre, inversion ainsi que longueur et variété des phrases
- du ton
- du style

et dans quelle mesure ces choix donnent une touche personnelle à cette production écrite.

5 **Supérieur** : Les mots et les expressions sont soigneusement choisis pour atteindre un but particulier. La syntaxe, y compris la syntaxe complexe est adaptée à l'effet recherché et parfois peaufinée. Le ton est empreint d'assurance. Le style recherché de l'élève crée un texte qui coule vraiment bien.

4 **Compétent** : Les mots et les expressions sont relativement bien choisis pour atteindre un but particulier. La syntaxe, y compris la syntaxe complexe est juste et réussit à créer l'effet recherché. Le ton est approprié. Le style précis de l'élève crée un texte qui se lit bien.

3 **Satisfaisant** : Les mots et les expressions sont ordinaires et sont quelquefois choisis pour atteindre un but particulier. La syntaxe est relativement bonne mais pas toujours juste et adaptée à l'effet recherché. Le ton est approprié mais peut manquer de précision. Le style ordinaire de l'élève crée un texte qui se lit assez bien.

2 **Limité** : Les mots et les expressions sont imprécis et ne semblent pas avoir été choisis pour créer un effet particulier. La syntaxe est simple, peu variée et sans éclat. Le ton est inégal. Le style vague de l'élève crée un texte qui est difficile à lire.

1 **Faible** : Les mots et les expressions sont gauches, vagues et ne semblent pas avoir été choisis pour un but particulier. La syntaxe manque de justesse et de variété et nuit souvent à la clarté du message. Le ton est inapproprié. Le style pauvre de l'élève crée un texte qui est très faible et frustrant à lire.

Deuxième sujet : Sujet littéraire

Respect des règles de la langue (spécifications du programme [3])

En notant **le respect des règles de la langue**, le correcteur devra considérer l'exactitude de

- l'orthographe et des mots usuels
- l'orthographe grammaticale (accord des noms, des adjectifs, des verbes, des pronoms, temps verbaux)
- la ponctuation et l'emploi de la majuscule

LA PROPORTION D'ERREURS PAR RAPPORT À LA COMPLEXITÉ ET À LA LONGUEUR DE LA RÉPONSE DEVRA AUSSI ÊTRE PRISE EN CONSIDÉRATION.

5 **Supérieur** : L'absence relative d'erreurs est impressionnante compte tenu de la complexité du texte. Le texte témoigne d'une excellente connaissance des règles de la langue. La communication est riche.

4 **Compétent** : Quelques erreurs mineures, souvent commises par inadvertance à l'intérieur d'un texte relativement compliqué, ne semblent pas entraver la communication. Le texte témoigne d'une très bonne connaissance des règles de la langue.

3 **Satisfaisant** : Des erreurs mineures dans un texte peu complexe ne gênent pas la communication, **ou** encore plusieurs erreurs importantes dans un texte relativement compliqué ne créent pas d'obstacles majeurs à la communication. Le texte dénote une connaissance générale des règles de la langue.

2 **Limité** : Les erreurs sont source de distractions et sont en nombre suffisant pour entraver la communication. Le texte témoigne d'une connaissance limitée **ou** inconsistante des règles de la langue.

1 **Faible** : Les erreurs sont fréquentes et maladroites au point de nuire à la communication. Le texte ne témoigne que d'une connaissance très partielle de certaines règles de la langue.

Suggestions à l'intention des élèves

Les enseignants pourraient donner à leurs élèves les suggestions suivantes pour la rédaction de la *Partie A* de l'examen de Français 30 en vue du diplôme.

Suggestions générales

- L'examen est conçu pour être fait dans une période de deux heures et demie. Vous aurez trois heures pour faire l'examen. Nous vous recommandons d'employer cette demi-heure supplémentaire pour relire et corriger votre version finale. Faites des corrections directement sur la copie propre.

- **Lisez attentivement les directives**. Le temps que vous passez à lire et à réfléchir à votre rédaction est du temps bien employé. De nombreux élèves pensent que c'est une bonne idée de souligner les mots clés dans les directives parce que cela peut les aider à mieux se concentrer sur ce qu'on attend d'eux.

Suggestions pour le Premier sujet de rédaction

- Réfléchissez à l'idée, au sentiment ou à l'impression que le passage littéraire donné à l'examen vous suggère par rapport au sujet de rédaction. Notez les détails dans le passage qui ont renforcé ces idées ou impressions. Assurez-vous d'appuyer vos idées et vos impressions qui se réfèrent à ces détails.

- Dans votre rédaction, vous pouvez utiliser n'importe quoi du passage littéraire qui réussit à vous suggérer un aspect du sujet de rédaction; par exemple, les effets créés par le choix des mots, des images, l'humour ou le ton de l'auteur, le temps et le lieu, le déroulement de l'action, etc.

- Quand vous expliquez les détails que vous avez choisis dans le passage littéraire en vous référant à votre expérience personnelle, n'oubliez pas d'indiquer le rapport entre votre expérience et les détails du passage.

- Votre réponse à ce sujet de rédaction doit être en prose.

- Ne citez pas simplement un mot ou une expression du passage, en laissant au lecteur la responsabilité d'inférer comment cette citation se rapporte à votre réponse.

- Préparez-vous en vue de ce sujet de rédaction en lisant plusieurs poèmes et passages littéraires. Réfléchissez à la façon dont les détails créent et influencent la réaction du lecteur.

Suggestions pour le Deuxième sujet de rédaction

- Réfléchissez bien pour que l'œuvre ou les œuvres littéraires que vous aurez choisies correspondent bien au sujet donné.

- Centrez votre composition autour d'une idée directrice qui doit être comme un fil conducteur évident d'un bout à l'autre de votre travail. Cela prouvera aux correcteurs que vous avez compris les exigences du sujet.

- Évitez de résumer l'action d'une œuvre littéraire choisie. Les correcteurs la connaissent déjà. Vous devriez fournir des détails qui viennent appuyer et illustrer votre idée directrice et les exigences du sujet.

- Vérifiez que chaque phrase de votre composition contribue au développement de votre idée directrice.

- Si vous vous référez à la version cinématographique d'une œuvre littéraire étudiée, mentionnez-le clairement.

- Votre composition doit être en prose et doit illustrer les exigences de la rédaction littéraire.

Partie B : Compréhension écrite (choix multiple)

Description

La *Partie B : Compréhension écrite* (choix multiple), valant 50 % de la note totale de l'examen, est conçue pour être faite dans deux heures. Vous aurez deux heures et demie pour faire l'examen. La Partie B comporte 70 questions à choix multiple basées sur des passages appartenant à différents genres littéraires (roman, nouvelle, poésie, théâtre) et non-littéraires.

Les questions sont conçues pour tester l'aptitude des élèves à se servir de ce qu'ils ont appris en Français 30. Ces questions sont choisies pour refléter le *Programme d'études de Français 30*. Pour faciliter l'administration de l'examen, les passages et les questions sont inclus dans des livrets séparés. Les élèves **ne sont pas** autorisés à se servir de dictionnaires ou de tout autre ouvrage de référence pour la Partie B.

Textes

Les passages sont accompagnés de notes explicatives chaque fois qu'une telle information supplémentaire est nécessaire pour établir le contexte. De même, en bas de la page, on donne l'explication de certains termes pour faciliter la compréhension du texte. On devrait encourager les élèves à lire plus d'une fois les passages donnés à l'examen avant de répondre aux questions.

Questions

Les questions suivent la progression des idées de chaque passage présenté. Les comités d'enseignants de Français 30 surveillent la rédaction des questions pour qu'elles aident l'élève à passer en revue les idées principales de chaque passage et à comprendre le texte dans son ensemble, lui permettant de prouver ses connaissances et ses habiletés.

Pour compenser la nature restrictive des choix multiples qui obligent l'élève à choisir une réponse parmi les quatre réponses proposées, les questions et les réponses sont conçues pour être discriminatoires et valides tout en permettant à l'élève de faire un choix judicieux.

Les questions respectent la nature de chaque genre littéraire; par exemple, une série de questions portant sur un poème essaient de faire ressortir les aspects poétiques de ce poème par l'utilisation de citations soigneusement choisies. On s'attend à ce que, après avoir relu le poème à plusieurs reprises, l'élève puisse l'«entendre» à mesure qu'il le lit. De même, les questions ou les extraits de pièces de théâtre sont conçus pour faire ressortir les aspects dramatiques du texte. Après

plusieurs lectures du texte, l'élève devrait être capable de s'imaginer la scène dans tous ses détails. Les questions portant sur des textes littéraires ou non-littéraires sont censées refléter l'atmosphère créée par l'auteur.

Catégories de notation

Les questions permettent d'évaluer les habiletés des élèves à identifier, interpréter et évaluer :

- les idées principales/opinions
- le rapport entre l'auteur et le lecteur
- les valeurs exprimées

Habiletés reliées aux processus mentaux

Les questions sont conçues pour évaluer chez les élèves les habiletés reliées aux processus mentaux ci-dessous :

- identifier et sélectionner l'information présentée dans les textes donnés à l'examen
- faire des inférences et des interprétations, et appliquer des connaissances
- évaluer et juger les idées, les techniques et les valeurs présentées dans les passages donnés à l'examen

Plan d'ensemble

La *Partie B* est conçue pour refléter le *Programme d'études—Français 10–20–30, 1989*. Le plan d'ensemble de la Partie B se trouve à la page suivante. Les questions sont classifiées d'après les catégories de notation—idées principales/opinions; rapport entre l'auteur et le lecteur; valeurs exprimées—et selon les habiletés à penser—identifier et sélectionner; inférer, interpréter et appliquer; évaluer et juger.

Textes et questions types

On peut trouver des textes de lecture et des questions types dans le *Bulletin d'information, Français 30, année scolaire 1994–1995.*

Plan d'ensemble
Français 30 – Examen en vue du diplôme
Partie B : Compréhension écrite*

Types de questions selon les catégories de notation	Rapport avec les spécifications du programme**		Types de questions selon les habiletés à penser			Proportion de la note totale d'examen***
	Genre littéraire ex. : roman	Non-littéraire ex. : article analytique	Identifier et sélectionner	Inférer, interpréter et appliquer	Évaluer et juger	
1. Idées principales/opinions Les élèves doivent pouvoir identifier, interpréter et évaluer les informations pertinentes, les idées principales et les opinions présentées dans des textes littéraires et non-littéraires.	Concepts [1.1] [2.1.2] [3.1.1] [3.1.2] [5.1.4]	Concepts [1.1.1] [1.1.2] [3.1.1] [4.1.5]				20 %
2. Rapport entre l'auteur et le lecteur. Les élèves doivent pouvoir identifier, interpréter et évaluer le but, l'intention et le point de vue de l'auteur. Les élèves doivent aussi être capables de voir le rapport entre l'auteur et ses lecteurs.	Concepts [2.1.1] [4.1.1] [4.1.2] [4.1.3] [5.1.4] [5.2.1]	Concepts [2.1.1] [2.1.2] [3.1.2] [4.1.1] [4.1.2] [4.1.3] [5.1.2] [5.2.1]	Les pourcentages de chaque catégorie varient selon le passage littéraire ou non-littéraire.			15 %
3. Valeurs exprimées Les élèves doivent pouvoir identifier et interpréter les attitudes et les valeurs de l'auteur, ainsi que les attitudes et les valeurs des personnages dans des textes littéraires et non-littéraires. Les élèves doivent pouvoir identifier le milieu social et culturel d'un texte présenté et reconnaître les valeurs sociales, culturelles et morales sous-jacentes à ce milieu.	Concepts [2.1.2] [2.1.3] [4.1.4] [4.1.6] [5.1.1] [5.2.2]	Concepts [2.1.3] [2.1.4] [3.1.2] [4.1.6] [5.1.4] [5.2.2]				15 %
Proportion de la note totale de l'examen* **			5 %	30 %	15 %	50 % (70 questions)

*L'examen comprend des passages appartenant à différents genres littéraires (roman, nouvelle, poésie, théâtre) et non-littéraires.
***Programme d'études – Français 10-20-30, 1989*
***Les pourcentages de chaque catégorie sont approximatifs et varient selon le passage littéraire ou non-littéraire.

Suggestions à l'intention des élèves

Les questions à choix multiple de l'examen de Français 30 en vue du diplôme sont conçues très soigneusement pour évaluer les connaissances et les habiletés reliées aux processus mentaux des élèves. Pour vous aider à mieux réussir à prouver vos connaissances et vos habiletés, nous aimerions vous faire quelques suggestions.

- **Lisez attentivement le texte et réfléchissez *avant* de répondre aux questions à choix multiple qui se réfèrent à ce texte.** Chaque ensemble de questions vous renvoie au texte d'une façon systématique. Les premières questions vous aideront à établir le contexte pour tout l'ensemble de questions. Les questions suivantes porteront sur des éléments précis du texte : sens des mots ou des expressions, figures de style, effets d'éléments rhétoriques de style ou technique de l'auteur, caractérisation, traits caractéristiques ou attitudes ou motivations des personnages. Les dernières questions porteront sur le texte dans son ensemble et vous demanderont de réfléchir au texte en entier : idée ou thème principal, but de l'auteur, etc.

- **Essayez d'identifier l'attitude de l'auteur à l'égard de son/ses personnage(s).** Est-ce que l'auteur le (les) regarde d'un oeil critique, nostalgique, plein de sympathie, etc.?

- Assurez-vous de comprendre le **centre d'intérêt** de chaque question avant de choisir la réponse. (Ne négligez pas les mots clés dans la prémisse de la question.)

- Certaines questions de l'examen sont conçues pour mesurer votre jugement. Ces questions comprendront toujours des mots tels que **surtout**, **le mieux**, **le plus**, **le moins**, **vraiment**, etc. Choisissez la réponse qui appuie **le mieux** l'élément principal de la question.

- **Quand vous avez des doutes** à propos d'une question ou que la réponse à une question n'est pas tout de suite évidente, **relisez le texte encore une fois**, ensuite, utilisez votre capacité de jugement pour choisir la bonne réponse parmi les réponses qui restent. N'essayez pas de deviner ou de répondre de mémoire.

- **Enrichissez sans cesse votre vocabulaire.** Quelques-unes des questions de la Partie B mesurent votre capacité de décoder le sens des mots. Étant donné que vous ne serez pas autorisé à vous servir de dictionnaires à l'examen (Partie B), vous aurez un grand avantage si vous développez vos connaissances et vos habiletés dans ce domaine.

Standards en Français 30

Les standards décrits ci-dessous donneront aux élèves et aux enseignants une impression générale des niveaux de rendement que les élèves sont tenus d'atteindre en Français 30. On décrit deux standards ou niveaux—le standard acceptable et le standard d'excellence.

Objectifs du cours

Le cours de Français 30 s'adresse aux élèves francophones inscrits dans des écoles secondaires offrant l'éducation française selon l'article 5 de la loi scolaire. Il est conçu pour présenter aux élèves une large gamme d'expériences et de valeurs humaines par l'étude de textes littéraires et non-littéraires ainsi que de films, et pour développer leur capacité de communiquer d'une manière efficace dans leur langue maternelle, à l'école et dans la vie de tous les jours.

Standards

Le *Programme d'études—Français 10–20–30* présente brièvement des concepts et des habiletés clés (l'habileté à lire, l'habileté à écrire, l'habileté à parler, l'habileté à écouter, l'habileté à voir) qui sont interdépendants. Par conséquent, le développement d'une habileté renforce les autres habiletés.

Dans le cours de Français 30, les élèves étudient des romans, des poèmes, des pièces de théâtre, des films et des textes non-littéraires. Ils sont tenus de comprendre des idées et des rapports abstraits, d'interpréter l'expérience et les valeurs humaines telles que reflétées dans les oeuvres de différents auteurs.

Les élèves sont aussi tenus de comprendre et de relever des rapports entre idées, style et structure littéraires ainsi que des rapports entre diverses oeuvres. On s'attend à ce que ces élèves soient capables de présenter de manière réfléchie et efficace, tant oralement que par écrit, leurs expériences, leurs idées et leurs réactions face à un matériel littéraire, visuel et auditif. Ils doivent comprendre et appliquer des concepts littéraires, tels que la métaphore, l'ironie, le thème, le point de vue, le symbole, dans leur analyse d'oeuvres littéraires.

Standard acceptable

Les élèves ayant atteint le standard acceptable en Français 30 reçoivent une note finale de 50 % ou plus. Ils sont capables de parler et d'écrire de façon claire et correcte sur un matériel simple écrit en style direct. Ces élèves sont capables d'aller au-delà du niveau littéral et de démontrer qu'ils comprennent l'effet de l'ironie, du paradoxe et d'autres figures de rhétorique. Ils peuvent aussi relier les faits présentés à leurs propres expériences.

Les élèves ayant atteint le standard acceptable sont capables, s'ils reçoivent de l'aide, de satisfaire aux exigences du cours : comprendre des textes variés, bien écrire et parler. L'aide dont ils ont besoin peut consister en explications supplémentaires, en travaux sous la surveillance de l'enseignant, discussions avec leurs pairs, ou temps supplémentaire pour revoir un travail.

Atteindre le standard acceptable en Français 30 signifie que les élèves maîtrisent la langue suffisamment pour communiquer des idées assez simples d'une façon claire et généralement correcte, oralement et par écrit. La production orale ou écrite des élèves ayant atteint le standard acceptable est claire et correcte quand ils traitent simplement d'un sujet plus ou moins complexe.

On doit encourager ces élèves à suivre des cours de français de niveau supérieur pour qu'ils améliorent leurs habiletés langagières. C'est une des façons de préserver la langue française dans un milieu majoritaire anglophone.

Standard d'excellence

Les élèves ayant atteint le standard d'excellence en Français 30 reçoivent une note finale de 80 % ou plus. Ces élèves sont capables d'exprimer, oralement et par écrit, des idées complexes et abstraites à partir de leur lecture et de leur compréhension de divers genres littéraires ainsi que de leur vie. Ils peuvent s'exprimer avec aisance, de manière réfléchie et efficace sans avoir besoin de consulter leurs pairs.

Atteindre le standard d'excellence en Français 30 signifie qu'en plus de comprendre des structures littéraires complexes et des caractérisations complexes des personnages et de posséder un vocabulaire mûr, les élèves sont capables d'apprécier des éléments figurés, symboliques, stylistiques et thématiques dans des textes littéraires, non-littéraires et dans des films. Ces élèves font preuve de perspicacité dans la compréhension du but de l'auteur et des rapports entre la technique utilisée et l'effet obtenu. Ils sont capables de relier une oeuvre à une autre et à l'expérience humaine en général.

Les élèves ayant atteint le standard d'excellence sont capables de donner une réponse perspicace, avec leurs propres idées, aux expériences présentées dans des textes variés ou dans des films. Ils peuvent évaluer de façon critique les techniques et l'efficacité des présentations écrites ou audiovisuelles. Ils répondent de façon indépendante, oralement et par écrit, dans un langage clair, précis, correct et vivant.

Tout en utilisant toutes les formes de communication, les élèves ayant atteint le standard d'excellence font preuve d'habiletés relativement sophistiquées en ce qui concerne la langue. Leurs compositions révèlent qu'ils ont fait des choix stylistiques pour obtenir un effet particulier et montrent leur capacité d'utiliser une variété d'approches rhétoriques. Un degré élevé de maîtrise du ton, de la diction, de la syntaxe et de la structure est évident dans leurs présentations orales et écrites. Cette aisance et cette maturité de réflexion et d'expression sont évidentes même quand l'élève travaille avec un matériel difficile qui requiert la clarification d'idées relativement abstraites.

Crédits

Claire Martin. «Les oies sauvages» dans *Doux-amers* (Montréal : Cercle du Livre de France). Reproduit avec la permission du Cercle du Livre de France.

DATE DE RETOUR

NOV 18 1999	

University of Alberta Library
0 1620 0779 8141

Français 30 Bulletin d'information